

Rapport d'activité 2017

Au 31 décembre 2017, le Patrimoine des Vallées comptait 110 adhérents.

Conformément à nos statuts, le conseil d'administration s'est réuni tous les deux mois et désormais les comptes rendus de ces séances peuvent être consultés sur notre site.

En effet, au cours de l'année 2017, le site a été rénové et devient opérationnel grâce à la formation des membres qui se sont chargés de cette tâche lourde à assumer.

Désormais, non seulement, vous pouvez consulter tous les comptes-rendus des réunions de notre conseil d'administration mais encore découvrir les richesses naturelles de notre secteur à travers les photos et les commentaires réalisés par l'un de nos adhérents.

A travers ces comptes rendus vous retrouverez les préoccupations de notre association non seulement sur la protection des sites et des milieux naturels de notre secteur mais également sur notre participation auprès des pouvoirs publics pour le maintien et la qualité de la vie de tous.

Par ailleurs, Claude Le Bail, qui occupait le poste de trésorier depuis 2006, nous a quittés pour d'autres cieux ; lors de la séance du 26 juin, Jean-Luc Renaud, membre du conseil d'administration s'est proposé à le remplacer et a été élu à l'unanimité.

Au sein de notre association, ce changement n'a pas provoqué de grosses vagues alors que la création de la grande communauté de communes des Portes euréliennes d'Ile-de-France au 1^{er} janvier 2017, dont le siège social est à Epernon, a eu des répercussions très importantes sur nos activités. Les relations étroites que nous avons avec certains syndicats communaux ne sont plus possibles dans la mesure où ceux-ci sont tombés sous la compétence de la grande communauté de communes dont le mode de fonctionnement ne nous permet plus la participation aux réunions.

Nous sommes conscients que la mise en place d'une structure aussi importante comprenant 39 communes au 1^{er} janvier 2018 et près de 50.000 habitants ne peut être parfaite dès la première année de fonctionnement mais nous espérons et nous ferons en sorte que les associations ne soient pas les oubliées du nouveau système.

- **Notre représentation aux syndicats des ordures ménagères.**

La collecte et la gestion des déchets sont assurés maintenant par la Communauté de Communes des Portes euréliennes au sein d'une commission désignée à laquelle les associations n'ont pas accès.

Le SIRMATCOM a été dissous et **le SITREVA** poursuit son action sur un territoire réduit.

Il adresse maintenant ses documents à ses membres par Internet et là aussi les associations sont exclues de ce service, ce qui rend l'assistance aux comités syndicaux plus difficile, n'ayant pas sous les yeux ni les sujets abordés ni les arguments avancés.

La présence des associations à ces réunions se réduit comme peau de chagrin, restreignant d'autant la réflexion sur les décisions prises et «la surveillance» de la gestion de notre argent.

Quant à la **Commission Consultative pour les Usagers du Service Public**, aucune réunion n'a été programmée au cours de l'année 2017.

- **Le Comité de pilotage de la Voise**

Les difficultés rencontrées par le SMVA (Syndicat Mixte de la Voise et de ses Affluents) explique vraisemblablement l'absence de réunion de ce comité au cours de l'année 2017.

Toutefois, les contacts que nous conservons avec ce syndicat sont encourageants pour nos futurs projets.

- **L'enquête publique pour la déviation de Gallardon.**

A ce jour, nous n'avons aucune information sur la date d'ouverture de cette enquête publique pas plus que sur les résultats des nouvelles études de circulation dans Gallardon.

Naturellement, le Comité de concertation de la déviation de Gallardon n'avait pas lieu de se réunir dans la mesure où l'enquête publique devait avoir lieu au 2^{ème} semestre 2016.

- **Le menhir de la Mère-aux-Cailles**

Malgré des contacts téléphoniques avec la SNCF, propriétaire du terrain, un entretien au service départemental de l'Architecture et du Patrimoine nos projets de signalétiques du menhir n'avancent guère. Deux difficultés l'entravent : la méconnaissance du menhir et de l'état du site par la SNCF et le devenir du terrain dans le P.L.U, actuellement en cours d'élaboration, de la commune d'Ymeray.

Si la réalisation d'un panneau d'informations et de panneaux indicateurs ne présente pas de problèmes, leur installation se heurte à l'insécurité des lieux et aux responsabilités liées à l'encouragement à la visite.

Bien que les difficultés rencontrées soient importantes, nous voulons poursuivre ce travail de sauvegarde dans la mesure où, en 2003, nous avons réussi à sauver ce monument condamné à une disparition imminente grâce à l'aide financière du Conseil général et à l'implication de notre association.

- **La pelouse de Bonville et le site des Grands Marais.**

Le 21 avril nous avons participé à une réunion programmée par le Conservatoire d'Espaces naturels de la Région Centre-Val-de-Loire.

Les discussions ont porté sur l'aménagement du site des Grands Marais situé à Auneau et celui de la pelouse de Bonville à Bleury.

Pour les Grands Marais, des passerelles pour permettre l'accès aux visiteurs sont prévues mais les études étaient en cours.

Pour la pelouse de Bonville, la pose d'un grillage à moutons était décidée et une convention devait être passée entre le Conservatoire et un éleveur de moutons pour établir les périodes de pâturage.

Le chargé de mission du Conservatoire nous avait assuré que la clôture de la Pelouse de Bonville serait réalisée en 2017 tandis que l'aménagement des Grands Marais d'Auneau, plus complexe et plus onéreux pourrait voir le jour pour la fin 2018.

Je tiens à rappeler que, depuis le bail emphytéotique signé entre la commune de Bleury et le Conservatoire en 2010, notre association est partenaire du Conservatoire. De ce fait, nous veillons à ce que les projets de mise en valeur soient exécutés.

- **Le sentier de l'Ocre.**

Le tracé est établi avec un départ au centre d'Ecrosnes vers Giroudet ou Gallardon et complété par une fiche pratique sur les points d'intérêt.

En 2017, plusieurs contacts ont eu lieu avec M. Marcuzzi en charge du PDIPR (Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée) au Conseil départemental qui nous a précisé que sur les 150 circuits existants, il n'en serait gardé que 50 ou 60. Il est donc difficile d'en inclure un nouveau.

Etant donné la complexité d'une inscription au PDIPR et dans la mesure où celle-ci n'est pas obligatoire, nous avons choisi de nous rapprocher de l'Office du Tourisme des Portes euréliennes d'Île-de-France dont le président, M. Laurent, est intéressé par notre projet. Nous avons sollicité un rendez-vous pour le lui présenter en espérant son aide pour le mener à bien.

- **La sortie annuelle : Journée dans la vallée de l'Aigre**

En 2017, la sortie a eu lieu le dimanche 14 mai à La Ferté-Villeneuve et a regroupé 37 participants.

La matinée a été consacrée à la visite de l'Eco-musée de la Vallée de l'Aigre et en particulier de son exposition temporaire : Pieds, pas, pattes qui a permis à chacun de remonter le cours du temps.

La partie réservée à l'archéologie a surpris les visiteurs par la richesse des découvertes faites dans cette vallée grâce à des bénévoles passionnés.

Le déjeuner à la Maréchalerie, petite auberge campagnarde située au Mée a été apprécié par l'ensemble des participants qui ont admiré le courage, le savoir-faire et la gentillesse de la jeune patronne des lieux.

L'après-midi, sous la conduite d'un bénévole amoureux des lieux, le circuit des fontaines a permis à tous de découvrir la richesse floristique et architecturale d'un petit village de 400 habitants.

- **Sortie orchidées du dimanche 21 mai**

Comme chaque année, cette balade nature proposée par Le Conservatoire d'espaces naturels Centre-Val-de-Loire a pour but de faire découvrir le site Natura 2000 qu'est la pelouse de Bonville.

Elle est toujours prévue en mai au moment où les orchidées sauvages font leur apparition.

Cette année, la sortie, organisée dans le cadre de la fête de la Nature a eu lieu exceptionnellement un dimanche et a regroupé une vingtaine de personnes.

- **Le forum des associations**

Le samedi 9 septembre, notre association était présente à la salle Patton de Saint-Symphorien. Trois panneaux avaient été préparés pour présenter nos activités et les membres du Conseil d'administration présents ont pu répondre aux questions posées par de nouveaux habitants soucieux de la préservation de leur cadre de vie.

Nous regrettons, c'est certain, que 2017 n'ait pas apporté de solutions à nos préoccupations mais peut-être qu'après cette année de bouleversement territorial nous verrons, en 2018, la réussite de tous les projets qui nous tiennent à cœur.